

FORMATION DE BASE EN SOINS PALLIATIFS

TOUT PUBLIC

PUBLIC

Toute personne intéressée par l'accompagnement des personnes en fin de vie : professionnels, candidats au bénévolat, proches...

OBJECTIFS

Enrichir les connaissances et favoriser la réflexion de chacun sur la fin de vie, la mort et le deuil.

CONTENU / HORAIRES

SESSION SEPTEMBRE/DECEMBRE 2024

Samedi 21 septembre

- 9h00/10h30
10h30/12h00
13h30/15h00
15h00/16h30
- Analyse des attentes du groupe
 - Concept des soins palliatifs
 - Présentation ASP - Bénévolat

Samedi 5 octobre

- 9h00/12h00
- Généralités sur la communication
 - La communication en fin de vie
 - Le malade non communiquant en fin de vie
- 13h30/16h30
- Emotions et souffrance : chez les patients en fin de vie
chez les soignants

Samedi 12 octobre

- 9h00/12h00
- Aspects philosophiques et spirituels de la fin de vie (souffrance/respect/dignité)
- 13h30/16h30
- La spiritualité et la fin de vie

Samedi 16 novembre

- 9h00/12h00
- Les deuils, les pertes, les traumatismes : la relation d'aide – l'écoute
- 13h30/16h30
- Loi Léonetti, travail en équipe, éthique

Samedi 30 novembre

- 9h00/11h00
- Rites et Rituels
- 11h00/13h00
- Atelier d'expression (fonctionnement d'un groupe de parole)
- 14h00/17h00
- La douleur, la souffrance

Samedi 14 décembre

- 9h00/12h00
- Le bénévolat d'accompagnement
 - L'accompagnement en institution, à domicile
 - Rôle de l'aidant naturel (familles et proches)
- 13h30/15h30
- Atelier : fonction du bénévole
- 15h30/16h30
- Evaluation de la formation, perspectives pour les candidats bénévoles
 - Clôture.

INTERVENANTS

Psychologues, infirmières, médecins exerçant en soins palliatifs
bénévoles, professeur de philosophie, représentant des Pompes Funèbres

MOYENS PEDAGOGIQUES

- exposés - jeux de rôle - étude de cas - travaux de groupe - remise d'un support de cours

LIEU DE FORMATION

Maison des Associations - Espace Clément Marot- Place Bessières - 46000 CAHORS

MODALITES

1 groupe de 8 à 12 personnes maximum.

TARIFS

80€/personne pour les « **candidats bénévoles** » (remboursables au bout d'un an d'activité) (1)

80€/personne pour une inscription à « **titre individuel** » (1)

390€/personne pour une inscription à « **titre professionnel** »

(1) possibilité de payer en trois fois